Esther Waeber-Kalbermatten, Présidente du Conseil d'Etat Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

Message Carnet de fête – 14ème Junior Slow Melody Contest

28 janvier 2017, Sierre	
20 junition 2017, Clotte	

Cher-ère-s jeunes solistes,

Pour l'écrivain et critique musical irlandais George Bernard Shaw, il était clair que jouer d'un instrument à vent était nocif.

« La nocivité des instruments à vent réside dans le fait qu'ils renforcent les poumons et prolongent ainsi la durée de vie des musicien-ne-s. »

Eh bien, si nous suivons le fil de cette pensée, les instruments à cuivre et à bois sont également nocifs, car jouer de la musique a un impact positif sur la vie intérieure des musiciennes et des musiciens, ce qui pourrait également avoir des répercussions sur leur durée de vie. La joie, la camaraderie vécue et les sons harmonieux sont, pour ainsi dire, des risques dangereux pour une durée de vie prolongée.

Naturellement, en tant que ministre valaisanne de la culture et de la santé, je m'en réjouis doublement. Comme vous, je sais très bien que l'on ne vous a pas offert des poumons d'acier. Beaucoup de travail et de persévérance les ont renforcés, de même que des années d'exercices réguliers, de nombreux concerts et d'innombrables leçons de musique chez vos professeurs. Vous avez mérité vos « bons poumons ».

Un grand engagement est nécessaire pour qu'un concours, tel que le Junior Slow Melody Contest, puisse avoir lieu. C'est pourquoi, je remercie sincèrement toutes et tous les solistes qui se présenteront sur scène à Sierre. J'adresse également toute ma gratitude à celles et ceux qui transmettent l'amour de la musique à notre jeunesse et qui l'enseignent. Enfin, tous mes remerciements vont à « La Fraternité de Noës », au comité de direction pour l'organisation de ce contest, ainsi qu'aux membres du jury.

Cher-ère-s jeunes solistes, je vous souhaite beaucoup de souffle, de joie et de succès. Pour conclure, comme chacun le sait, le discours s'arrête là où la musique commence.

Esther Waeber-Kalbermatten, Présidente du Conseil d'Etat